



# Devis Nº: DEVKI241122063

Cher Monsieur,

Merci pour votre confiance.

Kom' prévu, vous trouverez notre proposition détaillée.

Je reste bien sûr à votre entière disposition pour toute question complémentaire.

Toute l'équipe se réjouit à l'idée de réaliser votre projet grâce à notre savoir-faire et nos produits de qualité.

Au plaisir d'échanger avec vous.

Cordialement,

Votre conseiller Komilfo

M. RABIN Hadrien

Monsieur DESCOTES Antoine

16 Rue Kleber 49100 Angers

Contact : DESCOTES Antoine

Tél: 0761016214

E-mail: coprokleber@gmail.com



Chantier nº: DESCOTES\_202411130938

Visite préalable : 13/11/2024 Devis n° : DEVKI241122063 Établi le : 13/11/2024 Durée de validité : 30 jours

Délai d'intervention au plus tard le :

19/02/2025



Adresse du chantier :

16 Rue Kleber 49100 Angers



Votre conseiller Komilfo:

RABIN Hadrien

hadrien.rabin@actiferm.com



# **ACTIFERM HABITAT**

114 Avenue Montaigne 49000 ANGERS Tél 02 41 25 34 34

E-mail contact@actiferm.com

Votre conseiller stores et fermetures

ACTIFERM HABITAT
114 Avenue Montaigne
49000 ANGERS



SASU

N° Siren : 883743197

Num TVA Intracomm : FR92883743197 N° RCS : 883 743 197 RCS ANGERS

Code APE : 4332B

Garantie décennale N° 149103176K - MCE 001

N° RGE : E-E187538

1/6

paraphe



Monsieur DESCOTES Antoine

16 Rue Kleber 49100 Angers

Contact : DESCOTES Antoine

Tél: 0761016214

E-mail: coprokleber@gmail.com



Devis Nº: DEVKI241122063 Établi le: 13/11/2024

Code client: DESCOTES\_202411130938

Durée de validité : 30 jours Référence : Portes

Délai intervention au plus tard: 19/02/2025



# 01 | Entrée



# Porte d'entrée MALVOISIE

Haut. 2150 mm x Larg. 1000 mm

# Gamme DELICE :

- Ouvrant monobloc bois-aluminium de 89 mm d'épaisseur
- Serrure de sécurité avec 5 points de verrouillage
- Barillet européen de sécurité avec 5 clés + disque de reproduction
- Paumelles réglables tridimensionnelles
- Porte 1 vantail
- Intérieur : Essence Pin, finition Blanc
- Extérieur : Aluminium Laqué Gris 7016 Texturé
- Performances acoustiques: 32dB
- Ud=0,72W/m[].K
- Pose en applique
- Cotes tableau
- Dormant 75
- Seuil à rupture thermique anodisé naturel (accès PMR)
- Type d'habillage intérieur : moulures médium enrobé plaqué massif 55x15
- Habillage intérieur 2 côtés : Gauche/Droite
- Dormant largeur varié (DLV) côté gâche (43mm)
- Sens d'ouverture à définir
- Moulures embouties extérieures
- Serrure manoeuvre à clé avec gâche électrique
- Béquille intérieure LECCE avec rosace ronde ton inox PLOI
- Bouton de tirage ton inox BTSI
- Rosace ronde Ton inox
- Caches paumelles ton INOX
- Barillet avec bouton papillon ton inox
- Ensemble composé en un seul dormant (prévoir traverses ou montants renforcés en fonction des dimensions)

Quantité	Prix Unitaire HT	Total remise HT	Total HT	Taux TVA
1	3 616,02 €	361,60 €	3 616,02 €	5,50 %



SASU Nº Siren: 883743197 Num TVA Intracomm: FR92883743197 N° RCS: 883 743 197 RCS ANGERS

Code APE: 4332B Garantie décennale N° 149103176K - MCE 001

N° RGE : E-E187538





Monsieur DESCOTES Antoine

16 Rue Kleber 49100 Angers

Contact : DESCOTES Antoine

Tél: 0761016214

E-mail: coprokleber@gmail.com



Devis Nº: DEVKI241122063 Établi le: 13/11/2024

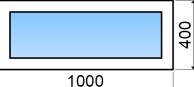
Code client: DESCOTES\_202411130938

Durée de validité : 30 jours Référence : Portes

Délai intervention au plus tard: 19/02/2025



# 02 | Entrée



IMPOSTE Gamme MéO - Fenêtre fixe en dormant

Haut. 400 mm x Larg. 1000 mm

Menuiseries gamme MéO

- Classement A\*4 E\*9A V\*A2
- Moulure bois droite intérieure Profil aluminium plat extérieur
- Intérieur : Essence Pin, finition Blanc
- Extérieur : Aluminium Laqué Gris 7016 Texturé
- Pose en applique
- Cotes tableau
- Dormant 75
- Appui Gorge Bavette
- Type d'habillage intérieur : moulures médium enrobé plaqué massif 55x15
- Habillage intérieur 3 côtés : Gauche/Droite/Bas
- Double vitrage Sécurité: 44.2-16-TBE4
- Intercalaire WarmEdge
- Ensemble composé en un seul dormant (prévoir traverses ou montants renforcés en fonction des dimensions)

Quantité	Prix Unitaire HT	Total remise HT	Total HT	Taux TVA
1	552,60 €	55,26 €	552,60 €	5,50 %

# 03



# Forfait Pose Komilfo

Pose réalisée par des menuisiers agréés Komilfo -Pose sous garantie décennale

Quantité	Total HT	Taux TVA
1	600,00€	5,50 %

# 04

# Habillage EXT

Quantité	Prix Unitaire HT	Total remise HT	Total HT	Taux TVA
1	110,00€	11,00€	110,00€	5,50 %

05

REPRISE DE LA GACHE SUR L'APPORT ELECTRIQUE EXISTANT CHANGEMENT D'INTERPHONE PREVU PAR LE SYNDIC

Description

06

REMISE COPRO ANGERS JUSQU'AU 20/12/2024

Description

# Votre conseiller stores et fermetures

**ACTIFERM HABITAT** 

114 Avenue Montaigne

**49000 ANGERS** 

SASU Nº Siren: 883743197

Num TVA Intracomm: FR92883743197 N° RCS: 883 743 197 RCS ANGERS

Code APE: 4332B Garantie décennale N° 149103176K - MCE 001 N° RGE : E-E187538

3/6 paraphe



Monsieur DESCOTES Antoine

16 Rue Kleber 49100 Angers

Contact: DESCOTES Antoine

Tél: 0761016214

E-mail: coprokleber@gmail.com



**Devis N°:** DEVKI241122063 **Établi le:** 13/11/2024

Code client: DESCOTES\_202411130938

**Durée de validité :** 30 jours **Référence :** Portes

Délai intervention au plus tard: 19/02/2025



TVA 5,50%: 4 450,76 € soit un montant TVA de 244,79 €

30% acompte à la commande, le solde à la réception de fin des travaux.

Intervention au plus tard: 19/02/2025

Nos prix sont établis sur la base de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Images et photos non contractuelles. Les dimensions du devis ne sont pas les dimensions de fabrication.

Réserve de propriété : Nous conservons la propriété des éléments et biens fournis jusqu'à complet paiement du prix. Le défaut de paiement de l'une des quelconques échéances peut entraîner la revendication des biens.

Total Produits HT	4 278,62 €
Remise HT	-427,86 €
Total Main d'Oeuvre HT	600,00€
Total HT	4 450,76 €
Montant TVA	244,79 €
Montant TTC	4 695,55 €

Acompte à payer : 1408,67 € TTC

Votre référence client :

**DESCOTES\_202411130938** 

Virement bancaire

Nom de la banque : CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE / PAYS DE

**LOIRE** 

IBAN: FR7614445004000800630411737

Code BIC: CEPAFRPP444 Code Banque: 14445 Code Guichet: 00400 N° du compte: 08006304117

Clé RIB: 37

Chèque à l'ordre de : SAS ACTIFERM HABITAT

Devis reçu avant exécution des travaux.

Mention manuscrite: « Bon pour accord »

À: Le:

Signature:

N° RCS : 883 743 197 RCS ANGERS Code APE : 4332B

Garantie décennale N° 149103176K - MCE 001

N° RGE : E-E187538

SASU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE / Applicables au 19 décembre

# I. DISPOSITIONS GENERALES :

A défaut de dispositions particulières expressément convenues entre les Parties, les Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la Commande s'appliquent. Le seul fait d'accepter un devis ou de passe commande auprès du Vendeur emporte par conséquent l'adhésion pleine, entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente qu'il déclare avoir lues et connaître. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Toutefois, ces modifications ne seront applicables que pour les commandes qui leu seront postérieures

Le fait que le Vendeur ne se prévale pas, à un moment donné, d'une quelconque stipulation des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir. Dans le cas enfin où l'une quelconque des présentes stipulations erait, en tout ou partie, annulée, cette annulation n'affecterait pas les autres stipulations qui resteront applicables.

## II COMMANDES:

Pour passer commande, le Client doit, avant toute livraison ou tout travaux, accepter le Devis du Vendeur en le retournant signé, daté, avec la mention manuscrite « bon pour accord» et accompagné de l'acompte prévu. Seule la réception d'un devis accepté dans ces conditions vaut prévu. Seule la réception d'un devis accepté dans ces conditions vaut commande. L'acception dans ce conditions vaut commande ferme à la date de cette acceptation. Dans le cas d'un contrat conclu hors établissement, tel que défini à l'article L221-10 du Code de la Consommation (art. VII des présentes conditions générales de vente), les acomptes ne seront versés qu'à l'issue du délai de rétractation. L'acceptation sera considérée comme ferme à la date de réception de cet acompte.

Toute modification de commande doit être expressément acceptée par les

Les devis ne sont valables qu'un mois à compter de la date de leur établissement. Passé ce délai, le Vendeur est libre de se rétracter ou de

nodifier son offre, sans information préalable.

Le Client est seul responsable de sa commande. Il lui appartient de s'assurer de ce que sa commande à ses besoins et qu'elle est, en outre, conforme aux règlements ou arrêtés en vigueur (règlements de copropriété, règles d'urbanisme, arrêtés municipaux, etc.). Il lui revient par ailleurs de vérifier qu'il détient toutes les autorisations nécessaires, administratives ou non, et d'adresser les déclarations utiles, notamment la déclaration préalable de travaux. En aucun cas la responsabilité du Vendeur ne pourra être recherchée au titre du présent paragraphe.

# III. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les prix sont ceux indiqués sur le devis exclusivement. Les prix s'entendent nets, sans escompte pour la marchandise, que celle-ci soit, selon les cas, enlevée en magasin, livrée ou « livrée-posée ». Les frais d'emballage sont inclus, sauf dispositions contraires acceptées par le vendeur. Les autres frais annexes (transport, taxes, douane, assurance, etc.) sont facturés en supplément, sauf dispositions contraires acceptées

Sauf accord particulier, les commandes sont payables selon les modalités

30 à l'acceptation du devis,

-30 à l'acceptation du devis, dans le cas d'un contrat conclu hors établissement et conformément à l'article L. 221-10 du code de la consommation, le professionnel ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat, - comme toute somme qui sera payée d'avance, ce montant représente un

- comme toute somme qui sera payée d'avance, ce montant représente ur acompte;
- le solde à la livraison des marchandises ou à la réception de l'installation donnant lieu à l'établissement soit d'un bon de livraison soit d'un PV d'réception. En cas de réclamation éventuelle, aucune retenue des somme dues au Vendeur ne sera possible, en tout ou partie.

En cas de retard de paiement, des intérêts au taux légal seront exigible après l'envoi d'une mise en demeure restée huit jours infructueuse à is suite de sa première présentation. En outre, le Vendeur pourra se réserve le droit de suspendre ou de résilier toutes les commandes en cours d'Client.

IV. DELAIS DE LIVRAISON:

En cas de manquement du Vendeur à son obligation de livraison du bien ou de fourniture du service à la date ou à l'expiration du délai prévus au contrat ou, à défaut, au plus tard trente jours après la conclusion du contrat, le Client peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Vendeur d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai. Le contrat est considéré comme résoul à la réception par le Vendeur de la lettre ou de l'écrit Viinformant de cette résolution, à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entretemps.

Néanmoins, le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le Vendeur relate de livrae le bien ou de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de livraison du bien ou de fourniture du service à la date ou à l'expiration du délai prévu à l'article L. Zlê-1 du code de la consommation et que cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle d'u contrat. Cette condition essentielle résulté des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat.

V. POSE:

Le Client est tenu de préparer ou de faire préparer par un tiers de so choix les emplacements où la pose sera effectuée afin de permette l'installation normale des produits du Vendeur. Les retouches nécessités par la mauvaise préparation des supports ou les dispositions spéciale donnent lieu à facturation supplémentaire. Les prix dits « livré-posé comprennent la fourniture des produits commandés et leur pose, l'exclusion de toute autre prestation.

Toute demande supplémentaire du Client fera l'objet d'un devis.

Si la pose ne peut être terminée pour cause de préparation insuffisant des supports, tout nouveau déplacement sera facturé en plus du pronvenu. La réception des travaux est réalisée par le Client en fin de pos et avant le départ des poseurs. En fin de chantier, le Client doit donc êt présent ou représenté par un tiers dûment mandaté à cet effet. Le Clier devra, à cette occasion, émettre ses réserves éventuelles. Le Vendeur se tenu de lever dans les meilleurs délais et à ses frais toute résen éventuelle. A ce titre, il s'engagera sur un calendrier d'intervention. inguffigante

# VI. GARANTIES ET CONDITIONS DE RETOUR

VI. LAKANI IES ET CONDITIONS DE RETOUR:

Le Client bénéficie, en vertu des articles L 217-1 et suivants du Code de la Consommation et des articles 1641 et suivants du Code Civil, des garanties légales relatives aux vices cachés et à la délivrance conforme. Ces garanties s'appliquent également aux défauts résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque cellecia à été mise à la charge du vendeur ou réalisée sous sa seule responsabilité

Article L217-7 du Code de la Consommation : Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à competer de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

presonipatori nei soni intoringation aveci la intatta du bien ou du derati moduler. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois. 
Article L217-8 du Code de la Consommation: En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section. Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au tirte du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil. Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.
Article L217-9 du Code de la Consommation: Le consommateur est en droit d'exiger la mise en conformité du bien. Le consommateur sollicite auprès du vendeur la mise en conformité du bien, en choisissant entre la réparation et le remplacement. A cette fin, le consommateur met le bien à la disposition du vendeur.

vendeur.

Article L217-10 du Code de la Consommation: La mise en conformité du bien a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du bien et de l'usage recherché par le consommateur. La réparation ou le remplacement du bien non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de ce bien et l'installation du bien réparé ou du bien de remplacement par le vendeur.

de de bien et i instalation du bien repare ou du bien de remplacement par le vendeur. 
Article L217-12 du Code de la Consommation: Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment: 1º De la valeur qu'aumait le bien en l'absence de défaut de conformité; 2º De l'importance du défaut de conformité; 2º De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur. Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle- ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1º et 2º. Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil. Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable.
L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivance du bien.

Les garanties ne sont acquises qu'après paiement intégral du prix dû au Vendeur.

Elles sont exclues dans les cas suivants :
- lorsque, en cas de fourniture seule, la pose effectuée par le Client ou tout autre tiers ne respecte pas les prescriptions du Vendeur ou de son fournisseur ou les

en cas d'utilisation anormale des produits,

- en cas de dégradation provoquée soit par l'usure naturelle, soit par des conditions climatiques exceptionnelles, soit encore par tout fait extérieur (accident, fausse manoeuvre, effraction, négligence, etc.),
- en cas d'intervention d'un tiers non agréé par le Vendeur ou de modification, sur les nodulirs ou l'installations can africa de la définition de la conduitor de l'installation par africa de la définition de la conduitor de la conduit

les produits ou l'installation, non prévue ni spécifiée, - en cas d'utilisation de composants ou d'accessoires non d'origine, étant précisé que toute pièce détachée sera disponible pendant une durée minimum de cinq ans à compter de la

invaison. Aucun retour de produit ne peut être unilatéralement effectué par le Client sans l'accord préalable et écrit du Vendeur.

Le Vendeur applique les garanties spécifiques du fabricant qui sont jointes au

La participation du Vendeur au réseau KOMILFO n'entraîne aucune relation contractuelle entre le Client et ce Groupement, représenté par KOMILFO SAS. Dès lors, la responsabilité de KOMILFO SAS ne peut être recherchée à quelque titre que ce soit, ni par le Client, ni par le Vendeur

Les prestations du Vendeur sont couvertes par une garantie décennale obligatoire et une assurance responsabilité civile.

## VII. CONTRAT CONCLU A DISTANCE ET HORS ETABLISSEMENT: RAPPEL DES DISPOSITIONS LEGALES

Article L221-1 du Code de la Consommation : Sont considérés comme. 1º Contrat à distance : tout contrat conclu entre un professionnel et un consommateur, dans le cadre d'un système organisé de vente ou de prestation de services à distance, sans cadre d'un systeme organise de vente du de pressionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance jusqu'à la conclusion du contrat; 2º Contrat hors établissement: tout contrat conclu entre un professionnel et un consommateur: a) Dans un lieu qui n'est pas celui où le professionnel exerce son activité en permanence ou de manière habituelle, en la présence physique simultanée des parties, y compris à la suite d'une sollicitation ou d'une offre faite par le consommateur; b) Ou dans le lieu où de professionnel exerce son activité en permanence ou de manière habituelle ou au moyen d'une technique de communication à distance, immédiatement après que le consommateur a été sollicité personnellement et individuellement dans un lieu différent de celui où le professionnel exerce en permanence ou de manière consommateur a été sollicité personnellement et individuellement dans un lieu différent de celui où le professionnel exerce en permanence ou de manière habituelle son activité et où les parties étaient, physiquement et simultanément, présentes; c) Ou pendant une excursion organisée par le professionnel ayant pour but ou pour effet de promouvoir et de vendre des biens ou des services au consommateur. Il. - Les dispositions du présent titre s'appliquent aux contrats portant sur la vente d'un ou plusieurs biens, au sens de l'article 528 du code civil, et au contrat en vertu duquel le professionnel fournit ou s'engage à fournir un service au consommateur en contrepartie duquel le consommateur en paie ou s'engage à en payer le prix. Le contrat ayant pour objet à la fois le transfert de propriété d'un bien et la fourniture d'une prestation de services, y compris la prestation de livraison de biens, est assimilée à un contrat de vente. Ill. - Les dispositions du présent titre s'appliquent également aux contrats par lesquels le professionnel fournit ou s'engage à fournir au consommateur un contenu numérique sans support matériel ou le service numérique et pour lesquels le consommateur lui fournit ou s'engage à lui fournir des données à caractère personnel, sauf lorsque ces données sont exclusivement traitées par lui pour fournir le contenu numérique sans support matériel ou le service numérique, ou lui permettre de remplir les obligations légales qui lui incombent.

Article L221-18 du Code de la Consommation:

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage et délai mentionnée au premier alinée court à compter du jour: 1º De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L 221-12 à L 221-25 Le le conclus noir à compter de la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article transporteur, désigné par lui, pour les cont

CONDITIONS GENERALES DE VENTE Applicables au 23 juin 2022

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Article L221-21 du Code de la Consommation : Le consommateur exerce son droit de rétractation en informant le professionnel de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 221-18, du formulaire de rétractation mentionné au 7° de l'article L. 221-5 ou de toute

commense de reuseusion mentionne au /" de l'article L. 221-5 ou de toute de la cutre déclaration, dénuée d'ambiguité, exprimant sa volonté de se rétracter. Le professionnel peut également permettre au consommateur de remplir et de transmettre en ligne, sur son site internet, le formulaire ou la déclaration prévus au premier alinéa. Dans cette hypothèse, le professionnel communique, sans délai, au consommateur un accusé de réception de la rétractation sur un support durable.

Article L221-25 du Code de la Consommation: Si le consommateur souhaite que l'exécution d'une prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L. 221-4 commence avant la fin du délai de rétractation prévu à l'article L. 221-8 et si e contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, le professionnel recueille sa demande expresse par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier ou sur support durable pour les contrats conclus hors établissement. Il demande au consommateur de reconnaître qu'après qu'il aura entièrement exécuté le contrat, celui-ci ne disposera plus du droit de rétractation.

aura entierement execute le contrat, celui-ci ne disposera plus du droit de rétractation. Le consommateur qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L. 221-4 dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni. Aucune somme n'est due par le consommateur ayant exercé son droit de rétractation si sa demande expresse n'a pas été recueillile en application du premier alinéa ou si le professionnel n'a pas respecté l'obligation d'information prévue au 9° de l'article L. 221-5.

Article L.221-281 9°, 3° et 8° du Code de la Consommation
Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats:

1º De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de repayer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation,

avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation avec la recomaissance par lui de la perte de son droit de l'etractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel; 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés; 8°De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence. NOTA : Au sens des articles qui précèdent, est considéré comme Contrat le

Devis accepté accompagné des présentes Conditions Générales de Vente. Si dans le cadre d'un contrat conclu à distance et hors établissement vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-

Conformément à l'article L 612-1 du Code de la Consommation, en cas de Conformement a l'article L 612-1 ou Lode de la Consommation, en cas de litige vous avez la faculté de recourir gratuitement à un médiateur, par courrier à l'adresse suivante : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé - FCA - 77 rue de Lourmel - 750017 Paris, ou sur le site internet www.mcca-mediation.fr sur lequel se trouvent la Charte de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé et les pièces justificatives à fournir.

IX. RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES:
Tout produit livré et/ ou installé reste la propriété pleine et entière du
Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix de la Commande et des
éventuels suppléments.
Il est expressément convenu que le Vendeur pourra solliciter la restitution
des produits non payés à échéance, ce qui interdit le Client de s'en
dessaisir avant paiement intégral du prix, sauf à mettre en cause sa
responsabilité.

ilient supporte seul les risques de perte, de vol ou de détérioration des

# X OPPOSITION ALL DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE :

X. OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE:

Vous avez la possibilité de vous insorire gratuitement sur la liste
d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL

(www.bloctel.gouv.fr/) afin de ne plus être démarché téléphoniquement
par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle
en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation. Tout consommateur a la possibilité de s'inscrire sur cette liste sur le site https:// conso.bloctel.fr/ index.php/inscription.php

# INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCIC RETRACTATION EFFETS DE LA RETRACTATION L'EXERCICE DU DROIT DE

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception de frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins avez criuss, le cas echieant, un moute de invarisor autre que le mode moins cotiteux de livraison standard proposée par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour

En tout etat us vaus, vs. vous.

Si vous avez reçu des biens dans le cadre du contrat :

- Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à nous-même ou à la personne habilitée par nous à réceptionner le bien à l'adresse suivante : ACTIFERM HABITAT - 114 Avenue Montaigne - 49000 ANGERS, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat.

Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de 14 jours.

ueial de la julis. Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien. Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

Mention manuscrite : « Lu et approuvé »

le:

Signature:

# Votre conseiller stores et fermetures



Nº Siren: 883743197 Num TVA Intracomm: FR92883743197 N° RCS: 883 743 197 RCS ANGERS Code APF: 4332B

Garantie décennale Nº 149103176K - MCE 001

N° RGE : E-E187538

SASU

# INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

# **EFFETS DE LA RÉTRACTATION**

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, compris les frais de livraison (à l'exception de frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposée par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent;

En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez reçu des biens dans le cadre du contrat :

Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à nous-même ou à la personne habilitée par nous à réceptionner le bien à l'adresse suivante : ACTIFERM HABITAT - 114 Avenue Montaigne - 49000 ANGERS , sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat.

Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de 14 jours.

Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

# FORMULAIRE DE RÉTRACTATION (Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.) À l'attention de : [le professionnel insère ici son nom, son adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de télécopieur et son adresse électronique] Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous : Commandé le (\*) / reçu le (\*): Nom du (des) consommateur(s) : Adresse du (des) consommateur(s) :

(\*) Rayez la mention inutile

Signature du (des) consommateur(s)

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

# Votre conseiller stores et fermetures

ACTIFERM HABITAT
114 Avenue Montaigne
49000 ANGERS



SASU N° Siren : 883743197 Num TVA Intracomm : FR92883743197 N° RCS : 883 743 197 RCS ANGERS

Code APE : 4332B Garantie décennale N° 149103176K - MCE 001 N° RGE : E-E187538 6/6